

L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire

Causes du décrochage
année scolaire 2011/2012



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Sommaire

Introduction.....	3
1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école.....	4
2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg	6
3 Parcours des jeunes après le décrochage.....	8
4 Caractéristiques des élèves quittant l'école	13
5 Causes de l'arrêt des études	23
6 Résumé et conclusions.....	26
7 Conclusions	26
8 Références	30

Introduction

La présente analyse évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg. Elle vise à identifier les groupes d'élèves les plus touchés par le décrochage scolaire et à comprendre les raisons qui poussent le jeune à quitter prématurément l'école. La présente publication concernant les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2011/2012 est la huitième édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005.

Les conséquences du décrochage scolaire affectent autant les jeunes sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. Souvent perçu comme un échec personnel, il est synonyme d'incapacité de remplir les exigences sociales fondamentales. Comme l'accès au marché de l'emploi s'avère souvent difficile pour ces jeunes sans formation complétée, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil Éducation de l'Union européenne, sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres d'ici 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2011 à 13,5% (-2% par rapport à 2006). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2012 une moyenne de 8,1%, chiffres qui se basent sur l'« Enquête Force de Travail » (EFT).

Les chiffres de l'« Enquête Force de Travail » (EFT) sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tels que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se fonde sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois.

La présente publication est structurée comme suit:

- Le chapitre 1 décrit la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire.
- Le chapitre 2 évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg.
- Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées et chiffrées au chapitre 3.
- Le chapitre 4 examine l'influence de certains facteurs et caractéristiques scolaires et personnels sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.
- Le chapitre 5 reprend les affirmations des jeunes décrocheurs pour décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études.
- Le chapitre 6 conclut l'analyse avec un court résumé des principaux résultats.

1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école

Démarche de l'enquête

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse met en place par les bureaux de l'Action locale pour jeunes (ALJ) une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire. Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement post-primaire¹ permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu un diplôme ou une certification finale.

Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail, et plus généralement les accompagner dans cette phase de transition.

Les résultats de la présente analyse furent publiés une première fois en 2005. Elle portait sur les jeunes ayant quitté l'école entre novembre 2003 et novembre 2004. Un total de 1.984 jeunes en rupture scolaire fut recensé tout au long de cette période.

Une deuxième édition, publiée en 2006, portait sur la situation des jeunes ayant quitté l'enseignement post-primaire luxembourgeois sans certification entre novembre 2004 et avril 2006. Il s'agissait de 2.422 jeunes au total.

Une troisième analyse était consacrée aux 1.320 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise entre mai 2006 et avril 2007.

Lors de la quatrième édition, la période d'analyse s'alignait sur l'année scolaire et concernait les élèves ayant quitté l'école au cours ou suite à l'année scolaire 2007/2008.

La cinquième édition comptait 1.690 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2008/2009.

La sixième édition traitait des 1.660 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2009/2010.

La septième publication porte sur 1.888 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2010/2011.

L'édition actuelle, la huitième, porte sur 1.680 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2011/2012.

Champ d'analyse

Le présent rapport se place dans la continuité des éditions précédentes. Il couvre l'ensemble des jeunes ayant quitté l'école sans obtention d'un certificat ou d'un diplôme final au cours ou à la fin de l'année scolaire 2011/2012.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves quittant le système scolaire luxembourgeois:

- les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- les élèves qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- les élèves de l'enseignement fondamental qui ont quitté notre système scolaire.

¹ Enseignement public et enseignement privé appliquant les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Description des parcours après le décrochage

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire et analysés dans la présente étude se répartissent en sept catégories. Le jeune peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, une école privée ou internationale, l'École de l'Armée;
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger;
- travailler² ;
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- s'être réinscrit dans une école pour une très courte période et décrocher à nouveau pendant la même période d'observation;
- être sans occupation;
- avoir été non-joignable, avoir quitté le pays et/ou n'avoir communiqué aucune information.

Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport distingue par la suite entre:

Décrocheurs permanents

La notion de 'décrocheur permanent' s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive³ l'école sans diplôme, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique. Elle inclut également les jeunes qui, après un premier décrochage, se sont réinscrits dans une école, puis ont décroché pour une deuxième fois pendant la même période d'observation, sans qu'on dispose pour autant d'informations supplémentaires sur leur situation actuelle. Il s'agit des réinscrits et re-décrochés.

Décrocheurs temporaires

Par 'décrocheurs temporaires', on entendra dans la suite les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps⁴, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger. Ces **décrocheurs temporaires** restent inclus dans l'analyse qui suit, car leur parcours équivaut à un décrochage du système scolaire luxembourgeois, même s'il reste passager.

Caractéristiques personnelles et scolaires des jeunes en rupture scolaire

Les principales variables prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement fréquentés ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

² A noter que, lors de la première édition de l'analyse sur le décrochage, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente.

³ c.-à-d. au moins jusqu'à la fin du recensement, début de l'année scolaire 2013/2014

⁴ la durée d'absence de l'école est généralement supérieure à 2 ou 3 mois, la réinscription a eu lieu avant la fin du recensement, au début de l'année scolaire 2013/2014

2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg

Ce chapitre présente en premier lieu deux méthodes pour évaluer l'évolution en chiffres du décrochage au Luxembourg. Il aborde en second lieu le phénomène du décrochage répété

2.1 L'évolution en chiffres du décrochage

L'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage dans le système scolaire luxembourgeois sont mesurables par deux approches:

a. Comparaison des groupes de jeunes quittant l'école: Cette approche considère l'ensemble des jeunes recensés qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification: des classes de VIIe/7e jusqu'aux classes terminales, incluant les classes d'accueil, CLIJA et IPDM⁵. Elle s'applique aux élèves ayant quitté l'école et s'étant réinscrits par la suite, aux décrocheurs permanents, ainsi qu'à ceux pour lesquels on reste sans information.

Dans cette approche, l'évaluation de l'évolution du nombre de décrocheurs se fonde sur le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école.

Groupe	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1.984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2.422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1.320	12 mois	110,0
4 (année scolaire 2007/08)	1.928	12 mois	160,7
5 (année scolaire 2008/09)	1.690	12 mois	140,8
6 (année scolaire 2009/10)	1.660	12 mois	138,3
7 (année scolaire 2010/11)	1.888	12 mois	157,3
8 (année scolaire 2011/12)	1.680	12 mois	140,0

Le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école a fortement diminué au cours des premières années du suivi par l'ALJ instauré pour remédier au décrochage. En 2007/2008, le nombre de jeunes ayant quitté l'école connut une nette augmentation tout en restant inférieur à celui de la première cohorte. En 2008/2009 et en 2009/10, cet indicateur a baissé pour atteindre 138,3 décrocheurs mensuels. En 2010/11, ce nombre d'élèves quittant l'école est à la hausse, sans atteindre toutefois les niveaux de 2003/04 et 2007/08. Ce nombre mensuel a diminué en 2011/12 pour atteindre 140 élèves.

b. Calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves: Une autre approche pour évaluer l'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage scolaire se base sur le taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e/VIIe d'une année scolaire déterminée (ici 2011/12) jusqu'à la fin de leur scolarité théorique.

En se fondant sur les taux de décrochage réels par année d'études, il est possible d'extrapoler le nombre de décrocheurs théoriques ainsi que le taux de décrochage théorique que produira la cohorte des élèves entrant en classe de 7e/VIIe jusqu'à la fin de leur scolarité.

⁵ CLIJA: classe d'accueil pour jeunes adultes, IPDM: classe d'initiation pour divers métiers

Ce taux de décrochage théorique ne s'applique qu'aux élèves en rupture scolaire ayant fréquenté une classe d'un niveau d'études « régulier », donc sans les classes d'accueil, les classes CLIJA et les classes IPDM, et sans les élèves pour lesquels on reste sans information après qu'ils aient quitté l'école.

Groupe	Année scolaire correspondante ⁶	Elèves entrant en 7e/VIIe	Taux de décrochage temporaire théorique ⁷	Taux de décrochage permanent théorique ⁸
1	2003/2004	5.128	9,9%	17,2%
2 ⁹	2005/2006	5.161	9,2%	14,9%
3	2006/2007	5.455	6,4%	9,4%
4	2007/2008	5.454	10,7%	11,2%
5	2008/2009	5.588	10,0%	9,0%
6	2009/2010	5.604	10,7%	9,0%
7	2010/2011	5.473	10,7%	9,0%
8	2011/2012	5.499	7,3%	9,2%

* de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité

Pour la cohorte 2011/2012, le taux de décrochage temporaire est à un niveau relativement bas avec 7,3%. Le taux de décrochage permanent reste à 9,2%, sensiblement au même niveau que les années précédentes.

3. Parcours des jeunes après le décrochage

L'exploitation ciblée du système de gestion informatique centralisée de l'enseignement post-primaire au Luxembourg, appelé par la suite: "fichier-élèves" a permis de recenser 1.680 élèves qui ont quitté sans certification finale le lycée ou lycée technique qu'ils fréquentaient, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2011/2012.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur rupture scolaire, de connaître les raisons de ce dernier et surtout de les inciter à reprendre une formation ou de leur proposer un accompagnement lors de l'établissement et de la réalisation d'un nouveau projet professionnel, les collaborateurs de l'Action locale pour jeunes ont tenté de contacter ces jeunes.

Ce contact se poursuit, en cas de besoin, par un accompagnement individuel jusqu'au moment où une solution définitive est trouvée. un questionnaire standardisé permet de procéder à la présente analyse.

Pour la présente étude, l'ALJ est entrée en contact, directement ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.224 jeunes gens. Pour 304 de ces jeunes le "fichier-élèves" confirme leur réinscription dans une école luxembourgeoise au début de l'année scolaire 2012/13.

Dans 456 cas, aucune information n'a pu être collectée. Les ressources humaines restreintes ont limité le nombre de tentatives de contact par élève et la résolution de problèmes de repérage d'adresse ou de numéro de téléphone. Dans de rares cas, le contact fut refusé.

⁶ L'année scolaire correspondante est l'année scolaire la plus proche de la période de décrochage considérée.

⁷ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

⁸ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

⁹ Seulement les décrocheurs du 1er mai 2005 au 30 avril 2006 ont été considérés.

Le recours au fichier-élèves a permis de déterminer deux groupes d'élèves réinscrits: d'un côté les jeunes réinscrits définitivement, c.-à-d. au moins jusqu'à la fin de l'enquête (rentrée scolaire 2013/2014), d'un autre côté les jeunes ayant décroché une nouvelle fois. Ces derniers sont comptés parmi les décrocheurs permanents. Ils représentent 7,4% de l'ensemble des décrocheurs.

L'enquête révèle que sur les 1.680 élèves concernés, 34,2% sont à considérer comme des décrocheurs temporaires, c.-à-d. des élèves réinscrits dans une école ou un institut de formation au Luxembourg (18,1%) ou à l'étranger (16,1%).

38,6% sont des décrocheurs permanents. Ils se sont orientés vers un emploi régulier (9,5%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (4,0%) ; mais 17,8% se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est-à-dire sans formation ni travail. En font également partie les 7,4% des élèves réinscrits ayant re-décroché.

27,1% des élèves ayant quitté l'école sont soit injoignables, soit ont affirmé avoir déménagé à l'étranger, c.-à-d. ils sont pour la majeure partie retournés dans leur pays d'origine. Au sujet des injoignables, nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne résident plus au Luxembourg.

Dans les chapitres qui suivent, les résultats de la présente étude seront comparés à l'analyse précédente publiée en 2012 et ayant eu pour objet les jeunes qui avaient quitté l'école en 2010/2011. Les principales variations ou différences y seront brièvement mises en évidence.

Tableau de synthèse 2011/2012							
		Absolu	%	en 10/11	Absolu	%	en 10/11
Décrocheurs temporaires	Fréquentent une école au Luxembourg	304	18,1%	28,3%	575	34,2%	38,1%
	Fréquentent une école à l'étranger	271	16,1%	9,7%			
Décrocheurs permanents	Ont un emploi	159	9,5%	9,4%	649	38,6%	34,1%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	67	4,0%	3,0%			
	Réinscrits et re-décrochés	124	7,4%	7,9%			
	Sans occupation	299	17,8%	13,8%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		456	27,1%	27,8%	456	27,2%	27,8%
Total		1680	100,0%	100,0%	1680	100,0%	100,0%

Il ressort d'abord qu'il y a eu en 2011/2012 moins d'élèves quittant l'école qui se réinscrivaient par la suite dans un institut de formation. Il en est de même pour la part des décrocheurs permanents. Parallèlement la part des non-joignables, de ceux qui ont quitté le pays et de ceux pour lesquels on reste sans information, a légèrement diminué. Parmi les élèves réinscrits, on note à nouveau une légère diminution de la tendance à se réinscrire dans un institut de formation au Grand-Duché; un peu plus d'élèves s'orientent vers l'étranger.

En 2011/2012, le marché de l'emploi et les mesures d'insertion professionnelles ont accueilli moins de jeunes que l'année précédente. Si le nombre de jeunes sans occupation spécifique a fortement diminué, on note toutefois une diminution de nombre de jeunes qui se réinscrivent dans une école et qui en décrochent à nouveau.

3.1 Les jeunes rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 304 décrocheurs temporaires dans une école au Luxembourg, 75,7% se sont réinscrits dans une école publique ou une école privée appliquant les programmes officiels luxembourgeois; 8,2% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation; 16,1% ont rejoint l'École de l'Armée en vue d'intégrer les services de l'armée ou de la police.

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école au Luxembourg			
Type d'école fréquentée	Absolu	%	en 10/11
école publique ou privée appliquant les programmes officiels	230	75,7%	85,2%
autre école privée/internationale/autres cours	25	8,2%	9,3%
école de l'armée	49	16,1%	5,4%
Total	304	100,0%	100,0%

Par rapport à l'étude précédente, la part des jeunes choisissant de se réinscrire dans une école publique ou privée appliquant les programmes officiels du système scolaire luxembourgeois a diminué. Il en est de même pour celle des jeunes intégrant une autre école privée ou internationale ou un autre institut de formation. Celle des jeunes cherchant à intégrer l'armée ou la police a augmenté.

3.2 Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger pour poursuivre leur parcours scolaire, les écoles en Belgique restent les plus fréquemment choisies (66,4%). 13,7% fréquentent une école en Allemagne, 7,0% s'inscrivent dans une école en France et 12,9% poursuivent leur scolarité dans un autre pays.

63,8% de ces émigrants scolaires font l'aller-retour quotidien, 18,1% résident en internat dans leur nouvelle école et 7,4% dans un logement type "kot".

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 10/11
Belgique	180	66,4%	61,4%
Allemagne	37	13,7%	14,1%
France	19	7,0%	8,7%
Autre	35	12,9%	15,8%
Total	271	100,0%	100,0%
dont: faisant l'A-R tous les jours	173	63,8%	29,9%
résidant en internat	49	18,1%	23,4%
résidant en "kot"	20	7,4%	3,3%

La Belgique confirme son statut de pays de prédilection des émigrants scolaires du Luxembourg, sa part augmente à nouveau en 2011/2012. L'Allemagne et la France perdent d'attractivité par rapport à l'année précédente.

3.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

32,8% des décrocheurs concernés par une mesure d'insertion professionnelle bénéficient d'un CAE ou CIE (contrat d'appui-emploi ; contrat d'initiation à l'emploi), contrats conclus par l'ADEM (Agence pour le Développement de l'Emploi) au profit des jeunes demandeurs d'emploi.

Le Service volontaire d'Orientation (SVO) créé par le Service national de la Jeunesse accueille 40,3% des jeunes de cette catégorie de décrocheurs.

Les instituts pour personnes handicapées ont accueilli à chaque fois trois jeunes, le "Paerdsatelier" cinq jeunes.

Le CIRP¹⁰ a accueilli deux jeunes. Les 8 jeunes restants sont pris en charge par d'autres mesures d'insertion professionnelle comme l'atelier St. Elisabeth par exemple.

¹⁰CIRP: Centre d'Insertion et de Réinsertion Professionnelle

Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle			
Type de mesure fréquentée	Absolu	%	en 10/11
Contrat d'appui-emploi, contrat d'initiation à l'emploi (mesures ADEM)	22	32,8%	38,6%
Service volontaire d'Orientation (SNJ)	27	40,3%	24,6%
APEMH/HMC/Kraizbiereg	3	4,5%	7,0%
Paerdsatelier	5	7,5%	5,3%
CIRP	2	3,0%	3,5%
Autres initiatives (CNFPC, Co-Labor, Interactions, Polygone)	8	11,9%	21,0%
Total	67	100,0%	100,0%
SE-CPL et IES-CSEE	2	3,5%	15,4%
Autres initiatives (CNFPC, Co-Labor, Interactions, Polygone)	4	7,0%	13,3%
Total	57	100,0%	100,0%

Par rapport à 2010/2011, il y a encore une légère diminution du nombre de décrocheurs bénéficiant des mesures pour jeunes demandeurs d'emploi de l'ADEM. La part des jeunes accueillis par le Service volontaire du SNJ a considérablement augmenté.

3.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Les jeunes ayant indiqué avoir un emploi étaient interrogés sur le type de leur contrat de travail. Parmi eux, 37,8% ont un contrat à durée indéterminée, 45,9% à durée déterminée ; 9,4% travaillent sous un régime d'intérimaire.

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 10/11
à durée indéterminée	60	37,8%	35,0%
à durée déterminée	73	45,9%	42,9%
d'intérimaire	15	9,4%	7,9%
sans indication	11	6,9%	14,1%
Total	159	100,0%	100,0%

Par rapport aux années précédentes le nombre de jeunes sans diplôme ou certification réussissant à décrocher un emploi stable, c.-à-d. à durée indéterminée, est légèrement en hausse.

3.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Les collaborateurs de l'ALJ ont interrogé les jeunes décrocheurs affirmant être sans travail et sans formation sur leurs occupations. Parmi les 299 décrocheurs repris dans cette catégorie, la moitié affirme rechercher un emploi, 16,7% un poste d'apprentissage, et 12,7% recherchent une formation/une école.

2,7% sont des jeunes filles enceintes ou qui s'occupent de leur jeune enfant, 3,7% ont des problèmes de santé; 0,7% se préparent à l'examen d'admission à l'École de l'Armée ou à l'École de la police, 10,0% poursuivent une autre activité.

Finalement, 21 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 7,0% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique.

Décrocheurs sans occupation spécifique			
Occupation	Absolu	%	en 10/11
Je cherche un emploi	139	46,5%	50,0%
Je cherche un poste d'apprentissage	50	16,7%	29,2%
Je cherche une formation/une école	38	12,7%	11,5%
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	8	2,7%	6,9%
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	11	3,7%	6,5%
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	2	0,7%	3,5%
Je fais autre chose	30	10,0%	4,6%
Je ne fais rien	21	7,0%	14,2%
Total	299	100,0%	100,0%

Par rapport aux années précédentes, il est réconfortant de noter que la part des jeunes indiquant «ne faire rien» a diminué.

4 Caractéristiques des élèves quittant l'école

Ce chapitre cherche à savoir si certains groupes d'élèves sont d'avantage touchés par le décrochage que d'autres. L'analyse porte sur plusieurs facteurs susceptibles de favoriser le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont les caractéristiques sociodémographiques de l'élève, ainsi que les particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

Afin de déterminer si certains groupes d'élèves sont sous- ou surreprésentés, les jeunes décrocheurs sont comparés à une population de référence qui est celle des élèves de l'enseignement post-primaire luxembourgeois de l'année scolaire 2011/2012.

4.1 Analyse par sexe

Les données de l'Enquête Force de Travail reprises dans les rapports de la Commission européenne « Education and Training Monitor » publiés depuis 2004¹¹, montrent que généralement les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire.

Les données recueillies dans le cadre de nos enquêtes le confirment: en 2011/2012, les élèves quittant notre système scolaire sans diplôme ou certification sont majoritairement des garçons (59,9% contre 40,1% de filles). Cette tendance s'accroît encore lorsqu'on considère les décrocheurs permanents, c'est-à-dire ceux qui soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont sans occupation (62,4% garçons et 37,6% filles).

Ainsi, en comparant les élèves quittant l'école à la population de référence, les garçons restent surreprésentés parmi les jeunes en rupture scolaire.

Décrocheurs suivant le sexe				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹²	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
Filles	19.943(49,6%)	674 (40,1%)	243 (42,3%)	244 (37,6%)
Garçons	20.232 (50,4%)	1.006 (59,9%)	332 (57,7%)	405 (62,4%)
Total	40.175 (100,0%)	1.680 (100,0%)	575 (100,0%)	649 (100,0%)

Comme pour les années précédentes, on ne note que de faibles différences entre filles et garçons quant à leur parcours :

Parcours après le décrochage suivant le sexe								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Filles	105	138	55	23	37	121	187	674
	15,6%	20,5%	8,2%	3,4%	5,5%	18,0%	27,7%	100,0%
Garçons	199	133	104	44	87	178	269	1 006
	19,8%	13,2%	10,3%	4,4%	8,6%	17,7%	26,7%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1 680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

¹¹ Avant 2012: « Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training - Indicators and benchmarks »

¹² Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

4.2 Analyse par catégorie d'âge

Les décrocheurs sont répartis en trois catégories d'âge: ceux de moins de 16 ans, ceux de 16 à 18 ans et ceux de 19 ans et plus. Alors que l'âge des décrocheurs a été calculé par rapport au jour du décrochage, l'âge des élèves de la population de référence a été calculé par rapport au jour de la rentrée scolaire.

Il apparaît que nombre d'élèves quittent l'école au moment de la fin de la scolarité obligatoire c.-à-d. à l'âge de 16 ans (la scolarité obligatoire vaut jusqu'à la fin de l'année scolaire, c.-à-d. le 31 août, pendant laquelle l'élève a atteint l'âge de 16 ans). De la tranche d'âge des jeunes de moins de 16 ans à la tranche d'âge des jeunes de 16 à 18 ans, la proportion d'élèves quittant l'école augmente de 27,9% à 46,3%. Cet écart s'accroît encore pour les décrocheurs permanents.

Les jeunes âgés d'au moins 19 ans représentent 25,8% des élèves quittant l'école. En tenant compte de la population de référence, on constate effectivement que le décrochage est d'autant plus fréquent que les élèves ont atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire, respectivement l'âge adulte.

Décrocheurs suivant la catégorie d'âge				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹³	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
<16 ans	20.274 (50,5%)	460 (27,9%)	222 (38,6%)	67 (10,3%)
16-18 ans	14.303 (35,6%)	790 (46,3%)	243 (42,3%)	354 (54,5%)
≥19 ans	5.598 (13,9%)	430 (25,8%)	110 (19,1%)	228 (35,1%)
Total	40.175 (100,0%)	1.680 (100,0%)	575 (100,0%)	649 (100,0%)

Nous constatons que les élèves encore soumis à l'obligation scolaire ont moins tendance à quitter l'école, et que plus que la moitié d'entre eux poursuivent des études dans une autre institution, au Luxembourg ou à l'étranger. Seulement 2,0% de ce groupe ont indiqué aux collaborateurs de l'ALJ suivre une mesure d'insertion professionnelle, et seulement 6,5% ne pas fréquenter d'école, ni avoir intégré la vie active.

Si l'ALJ constate qu'un élève soumis à l'obligation scolaire n'est réinscrit nulle part et ne suit aucune formation, celui-ci est signalé au département ES-EST du ministère qui saisit le collège des bourgmestres et échevins de la commune de résidence, responsable de veiller au respect de l'obligation scolaire.

Comme pour l'année précédente, même dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans, donc à la fin de l'obligation scolaire, la volonté de réintégrer l'école reste élevée (30,8%). 7,6% travaillent et 4,7% suivent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant, dans cette tranche d'âge, 24,3 % des décrocheurs affirment ne pas aller à l'école, ni travailler ni fréquenter une mesure d'insertion professionnelle.

Les jeunes en rupture scolaire les plus âgés reprennent moins souvent leur parcours scolaire (25,5%). En revanche, ils choisissent plus souvent une mesure d'insertion professionnelle (4,9%) ou surtout l'emploi (20,5%).

¹³ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant la catégorie d'âge au moment du décrochage								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
<16 ans	83	139	11	9	8	30	180	460
	18,0%	30,2%	2,4%	2,0%	1,7%	6,5%	39,1%	100,0%
16-18 ans	134	109	60	37	77	192	181	790
	17,0%	13,8%	7,6%	4,7%	9,7%	24,3%	22,9%	100,0%
≥19 ans	87	23	88	21	39	77	95	430
	20,2%	5,3%	20,5%	4,9%	9,1%	17,9%	22,1%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

4.3 Analyse par nationalité

Les rapports de la Commission européenne « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » arrivent, sur la base des données de l'EFT, à la conclusion que parmi la population résidente âgée de 18 à 24 ans en Europe, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux. Les résultats de l'analyse du décrochage scolaire au Luxembourg confirment ce constat. Si les élèves de nationalité étrangère représentent 36,3% de la population de référence, ils sont surreprésentés parmi les élèves quittant l'école, où leur part est de 56,6%.

Notons également les différences entre nationalités. Les élèves de nationalité portugaise représentent 21,1% de la population de référence, mais 26,7% des élèves quittant l'école. Un constat analogue se fait pour les élèves des autres nationalités.

En 2011/2012 les élèves de nationalité brésilienne représentent 1,3% des élèves quittant l'école, mais seulement 0,3% de la population de référence.

Décrocheurs suivant la nationalité				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹⁴	Décrocheurs temporaires	D é c r o c h e u r s permanents
Luxembourgeois	25.574	729	228	341
Portugais	8.480	448	176	168
Ex-yougoslaves	1.705	107	21	32
Français	921	49	17	18
Italiens	741	59	24	23
Belges	571	26	14	5
Allemands	429	11	4	3
Cap-Verdiens	351	34	14	16
Brésiliens	122	21	8	5
Autres	1281	196	69	38
Total	40.175	1.680	575	649

¹⁴ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant la nationalité				
Nationalité	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
Luxembourgeois	63,7%	43,4%	39,7%	52,5%
Portugais	21,1%	26,7%	30,6%	25,9%
Ex-yougoslaves	4,2%	6,4%	3,7%	4,9%
Français	2,3%	2,9%	3,0%	2,8%
Italiens	1,8%	3,5%	4,2%	3,5%
Belges	1,4%	1,5%	2,4%	0,8%
Allemands	1,1%	0,7%	0,7%	0,5%
Cap-Verdiens	0,9%	2,0%	2,4%	2,5%
Brésiliens	0,3%	1,3%	1,4%	0,8%
Autres	3,2%	11,7%	12,0%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Comme pour les analyses précédentes, on constate une atténuation des différences entre nationaux et non-nationaux des parcours après la rupture scolaire. Toutefois certaines nationalités restent plus attirées par les écoles à l'étranger, surtout les élèves de nationalité brésilienne, belge ou allemande.

Les décrocheurs de nationalité française ou Italienne s'orientent d'avantage vers le marché de l'emploi.

Parmi les décrocheurs de nationalité cap-verdienne, la part de ceux scolarisés à l'étranger est très importante.

Parcours après le décrochage suivant la nationalité								
Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Luxembourgeois	134	94	82	41	73	166	160	750
	17,9%	12,5%	10,9%	5,5%	9,7%	22,1%	21,3%	100,0%
Portugais	82	94	32	16	30	72	104	430
	19,1%	21,9%	7,4%	3,7%	7,0%	16,7%	24,2%	100,0%
Ex-yougoslaves	17	4	9	2	7	13	56	108
	15,7%	3,7%	8,3%	1,9%	6,5%	12,0%	51,9%	100,0%
Français	10	7	7	0	2	7	14	47
	21,3%	14,9%	14,9%	0,0%	4,3%	14,9%	29,8%	100,0%
Italiens	11	13	10	1	3	9	12	59
	18,6%	22,0%	16,9%	1,7%	5,1%	15,3%	20,3%	100,0%
Belges	6	8	1	0	0	3	7	25
	24,0%	32,0%	4,0%	0,0%	0,0%	12,0%	28,0%	100,0%

Allemands	2	2	1	1	0	1	4	11
	18,2%	18,2%	9,1%	9,1%	0,0%	9,1%	36,4%	100,0%
Capverdiens	5	9	2	3	3	6	4	32
	15,6%	28,1%	6,3%	9,4%	9,4%	18,8%	12,5%	100,0%
Brésiliens	4	4	1	1	2	2	8	22
	18,2%	18,2%	4,5%	4,5%	9,1%	9,1%	36,4%	100,0%
Autres	33	36	14	2	4	20	87	196
	16,8%	18,4%	7,1%	1,0%	2,0%	10,2%	44,4%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à analyser l'influence de variables sociodémographiques. Une autre catégorie de facteurs considère le cursus scolaire des jeunes. Dans ce qui suit, l'analyse porte sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées.

4.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les années d'études les plus concernées par le décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire. De l'autre côté, elle révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation limité.

Les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés. Ils représentent 32,5% de notre population de référence, mais seulement 12,0% des élèves réinscrits ou décrocheurs temporaires et 5,4% des décrocheurs permanents.

Au cycle inférieur de l'EST, ce sont les élèves de la classe de 9e pratique (9PR) qui courent le plus grand risque de décrocher: avec 1,5% de la population totale des élèves, mais 11,6% des décrocheurs permanents. Leur risque de décrocher a davantage augmenté.

Les élèves des classes du cycle inférieur de l'EST représentent 29,0% de la population de référence, mais 30,6% des décrocheurs temporaires et 10,3% des décrocheurs permanents.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, le régime professionnel « produit » encore le plus grand nombre de décrocheurs. Les élèves du DAP représentent 10,5% de la population de référence, mais 19,0% du total des élèves quittant l'école et même 29,0% des décrocheurs permanents.

Au régime technique et au régime de la formation du technicien, les élèves représentent respectivement 14,6% et 8,8% de la population de référence, et respectivement 9,1% et 11,7% des élèves quittant l'école.

Un total de 800 jeunes¹⁵, c'est-à-dire 47,6% de l'ensemble des décrocheurs identifiés – réinscrits, permanents et non-joignables - ont ainsi quitté l'école luxembourgeoise sans avoir atteint le niveau de formation des trois premières années de l'enseignement post-primaire. Cependant presque la moitié a par la suite réintégré l'école, au Luxembourg ou à l'étranger.

¹⁵ ES- division inférieure, EST-cycle inférieur, EST régime préparatoire, classes d'accueil/CLJJA, IPDM

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école ¹⁶	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
ES - division inférieure	5865	33	21	3
ES - division supérieure	7208	110	48	32
EST cycle inférieur	9295	204	110	46
9e PR	605	189	61	75
Régime préparatoire	2363	124	66	21
EST régime technique	5856	153	52	68
EST régime de technicien	3555	196	67	78
EST CATP (DAP)	4238	320	68	188
EST CCM (CCP)	530	101	21	64
IPDM/E2C/Classe d'accueil/ CLIJA	660	252	61	74
Total	40175	1680	575	649

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école ¹⁶	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
ES - division inférieure	14,6%	2,0%	3,7%	0,5%
ES - division supérieure	17,9%	6,5%	8,3%	4,9%
EST cycle inférieur	29,0%	12,0%	19,1%	7,1%
9e PR	1,5%	11,3%	10,6%	11,6%
Régime préparatoire	5,9%	7,4%	11,5%	3,2%
EST régime technique	14,6%	9,1%	9,0%	10,5%
EST régime de technicien	8,8%	11,7%	11,7%	12,0%
EST CATP (DAP)	10,5%	19,0%	11,8%	29,0%
EST CCM (CCP)	1,3%	6,0%	3,7%	9,9%
IPDM/E2C/Classe d'accueil/ CLIJA	1,6%	15,0%	11,4%	11,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on constate également des disparités d'abord entre l'ES et l'EST, ensuite entre les classes inférieures et les classes supérieures.

Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, reste souvent temporaire et est suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 63,6% des plus jeunes et 43,6% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

A l'EST, au cycle inférieur, un peu plus de la moitié des jeunes en rupture scolaire reprennent leur scolarité. Cette tendance se confirme même pour les élèves de la 9e pratique: 11,1% de ces élèves ayant quitté l'école intègrent la vie active ou fréquente une mesure d'insertion professionnelle. 21,7% de ces derniers n'ont aucune occupation.

¹⁶ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, les différences entre les jeunes du régime technique, du régime de technicien et du DAP s'estompent davantage, même si au régime technique ils sont 34,0% et au CATP seulement 21,3% à réintégrer l'école. Il y a 16,3%, 8,7% et 30,3% de jeunes "sans occupation" respectivement au régime technique, régime du technicien et au DAP.

Parmi les jeunes quittant une formation CCP, la probabilité de s'orienter vers la vie professionnelle est importante: 12,9% intègrent le marché de l'emploi. 16,8% n'ont aucune occupation.

Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
ES - division inférieure	8	13	0	0	0	3	9	33
	24.2%	39.4%	0.0%	0.0%	0.0%	9.1%	27.3%	100.0%
ES - division supérieure	28	20	9	3	6	14	30	110
	25.5%	18.2%	8.2%	2.7%	5.5%	12.7%	27.3%	100.0%
EST - cycle inférieur sans 9PR	41	69	9	3	7	26	47	202
	20.3%	34.2%	4.5%	1.5%	3.5%	12.9%	23.3%	100.0%
EST - 9PR	17	44	16	5	13	41	53	189
	9.0%	23.3%	8.5%	2.6%	6.9%	21.7%	28.0%	100.0%
EST - régime préparatoire	33	33	7	6	3	6	36	124
	26.6%	26.6%	5.6%	4.8%	2.4%	4.8%	29.0%	100.0%
EST - régime technique	31	21	26	5	12	25	33	153
	20.3%	13.7%	17.0%	3.3%	7.8%	16.3%	21.6%	100.0%
EST - régime du technicien	48	19	18	6	37	17	51	196
	24.5%	9.7%	9.2%	3.1%	18.9%	8.7%	26.0%	100.0%
EST CATP (DAP)	50	18	51	21	19	97	64	320
	15.6%	5.6%	15.9%	6.6%	5.9%	30.3%	20.0%	100.0%
EST CCM (CCP)	18	3	13	7	27	17	16	101
	17.8%	3.0%	12.9%	6.9%	26.7%	16.8%	15.8%	100.0%
EST CITP (CCP)	30	31	10	11	0	53	117	252
	11.9%	12.3%	4.0%	4.4%	0.0%	21.0%	46.4%	100.0%
IPDM/E2C	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18.1%	16.1%	9.5%	4.0%	7.4%	17.8%	27.1%	100.0%
Classe d'accueil/ CLIJA	15	5	1			1	31	53
	28,3%	9,4%	1,9%	0,0%	0,0%	1,9%	58,5%	100,0%
TOTAL	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

Notons encore que la part des jeunes en rupture scolaire pour lesquels nous n'avons aucune information reste très élevée parmi les décrocheurs en provenance des classes d'accueil, c'est-à-dire les jeunes qui viennent d'arriver au pays.

4.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

En début de carrière scolaire, en classe de 7e/VIIe et de 8e/VIe, le risque de décrocher est le plus faible: les élèves concernés représentent environ 28% de la population de référence, mais seulement 6,5% des élèves quittant l'école. Par rapport à l'année précédente, le risque d'interrompre sa scolarité a légèrement augmenté pour les élèves de Ve/9e, ces élèves représentent 17,1% de la population de référence et 26,0% des jeunes quittant l'école.

Le risque de décrocher est le plus élevé en classe de IVe/10e: ils sont 16,9% de la population de référence, mais 26,6% des jeunes quittant l'école.

À partir de la classe de 11e/IIIe, le risque de rupture scolaire diminue à nouveau.

Décrocheurs suivant le niveau d'études								
	Total des élèves Rentrée 2010/2011		Total des élèves quittant l'école ¹⁶		Décrocheurs temporaires		Décrocheurs permanents	
VIIe/7e	5513	13,7%	42	2,5%	31	5,4%	1	0,2%
VIe/8e	5765	14,3%	68	4,0%	45	7,8%	5	0,8%
Ve/9e	6850	17,1%	436	26,0%	181	31,5%	139	21,4%
IVe/10e	6772	16,9%	447	26,6%	107	18,6%	239	36,8%
IIIe/11e	5568	13,9%	249	14,8%	87	15,1%	115	17,7%
Ile/12e	5047	12,6%	89	5,3%	34	5,9%	34	5,2%
Ière/13e/14e	4000	10,0%	93	5,5%	28	4,9%	40	6,2%
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIIA	660	1,6%	252	15,2%	61	10,8%	74	11,7%
Total	40175	100,0%	1680	1680 (100,0%)	575	575 (100,0%)	649	649 (100,0%)

Le passage de la classe de 9e vers la classe de 10e comporte non seulement un risque de décrochage élevé, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

Ainsi, les jeunes en rupture scolaire des deux premières années d'études du post-primaire, et donc probablement les décrocheurs les plus jeunes, vont plutôt réintégrer l'école, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Puisque ces élèves sont en grande majorité sous obligation scolaire, il est normal que rares sont ceux qui travaillent ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle ou se retrouvent sans occupation spécifique.

À partir des classes de Ve/9e, on note que moins de jeunes réintègrent l'école. Les écoles à l'étranger sont moins fréquentées. Par contre le marché de l'emploi accueille plus de décrocheurs de ces niveaux d'études.

Parcours après le décrochage suivant le niveau d'études								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
VIIe/7e	9	16	0	0	0	1	10	42
	21,4%	38,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	23,8%	100,0%
VIe/8e	11	33	0	0	0	5	18	68
	16,2%	48,5%	0,0%	0,0%	0,0%	7,4%	26,5%	100,0%
Ve/9e	73	107	32	14		64	116	436
	16,7%	24,5%	7,3%	3,2%	0,0%	14,7%	26,6%	100,0%
IVe/10e	70	36	44	31		111	101	447
	15,7%	8,1%	9,8%	6,9%	0,0%	24,8%	22,6%	100,0%
IIIe/11e	59	28	42	8		47	47	249
	23,7%	11,2%	16,9%	3,2%	0,0%	18,9%	18,9%	100,0%
Ile/12e	22	12	15	3		12	21	89
	24,7%	13,5%	16,9%	3,4%	0,0%	13,5%	23,6%	100,0%
Ière/13e/14e/15e	23	4	15			19	25	93
	24,7%	4,3%	16,1%	0,0%	0,0%	20,4%	26,9%	100,0%
IPDM/CLIJA/ Classes d'accueil/ E2C	37	34	11	11		40	118	256
	14,5%	13,3%	4,3%	4,3%	0,0%	15,6%	46,1%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

À noter à nouveau le pourcentage élevé des jeunes quittant une classe "IPDM" et indiquant être sans occupation spécifique.

4.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ». On peut supposer que le redoublement accentue la perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû avoir atteint à son âge. Le retard scolaire peut provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire des études¹⁷, mais surtout d'un ou de plusieurs allongements de cycles ou redoublements, que ce soit au niveau de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement post-primaire¹⁸.

La population de référence comprend 50,1% d'élèves sans retard scolaire et donc 49,9% d'élèves avec un retard scolaire. Parmi les décrocheurs temporaires, 83,1% ont un retard scolaire; ce taux monte même à 95,8% parmi les décrocheurs permanents.

Le retard scolaire d'une année n'accroît guère le risque de décrocher. Mais il en est tout autrement à partir d'un

¹⁷ P.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir.

¹⁸ L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrite et analysée dans la publication "Analyse des Klassenwiederholens im primären und postprimären Bereich" du MENFP (2005).

retard d'au moins deux années; ces élèves représentent 12,4% dans la population de référence, mais 22,7% des élèves quittant l'école.

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école ¹⁶	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
Sans retard scolaire	20144 (50,1%)	170 (10,1%)	97 (16,9%)	27 (4,2%)
1 an	10603 (26,4%)	375 (22,3%)	175 (30,4%)	112 (17,3%)
2 ans	5102 (12,7%)	374 (22,3%)	120 (20,9%)	170 (26,2%)
3 ans	2195 (5,5%)	217 (12,9%)	51 (8,9%)	117 (18,0%)
4 ans	869 (2,2%)	123 (7,3%)	23 (4,0%)	71 (10,9%)
5 ans	340 (0,8%)	85 (5,1%)	22 (3,8%)	44 (6,8%)
6 ans	127 (0,3%)	36 (2,1%)	7 (1,2%)	21 (3,2%)
7 ans et plus	135 (0,3%)	30 (1,8%)	12 (2,1%)	11 (1,7%)
sans indication	660 (1,6%)	270 (16,1%)	68 (6,8%)	76 (11,7%)
Total	40.175 (100,0%)	1.680 (100,0%)	575 (100,0%)	649 (100,0%)

Le retard scolaire influence également la carrière après le "drop-out". En effet, plus de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire ou seulement un an de retard sont des décrocheurs temporaires se réinscrivant à nouveau dans une école.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est moins souvent prise, fût-ce par démotivation ou par manque de choix possibles. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation.

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re- décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Sans retard scolaire	41	56	4	2	4	17	46	170
	24,1%	32,9%	2,4%	1,2%	2,4%	10,0%	27,1%	100,0%
1 an	75	100	20	13	16	63	88	375
	20,0%	26,7%	5,3%	3,5%	4,3%	16,8%	23,5%	100,0%
2 ans	73	47	34	9	28	99	84	374
	19,5%	12,6%	9,1%	2,4%	7,5%	26,5%	22,5%	100,0%
3 ans	31	20	37	11	27	42	49	217
	14,3%	9,2%	17,1%	5,1%	12,4%	19,4%	22,6%	100,0%
4 ans	17	6	25	12	18	16	29	123
	13,8%	4,9%	20,3%	9,8%	14,6%	13,0%	23,6%	100,0%
5 ans	174	5	12	7	12	13	19	85
	204,7%	5,9%	14,1%	8,2%	14,1%	15,3%	22,4%	100,0%
6 ans	6	1	9	2	3	7	8	36
	16,7%	2,8%	25,0%	5,6%	8,3%	19,4%	22,2%	100,0%
7 ans et plus	10	2	7	0	0	4	7	30
	33,3%	6,7%	23,3%	0,0%	0,0%	13,3%	23,3%	100,0%
Sans indication	34	34	11	11	16	38	126	270
	12,6%	12,6%	4,1%	4,1%	5,9%	14,1%	46,7%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

Par rapport aux études précédentes, la part des élèves ayant accumulé un certain retard scolaire et ayant quitté l'école mais se réinscrivant par la suite, diminue légèrement.

5 Causes de l'arrêt des études

Afin de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, un des volets de l'étude et du questionnaire soumis aux jeunes en rupture scolaire concerne les raisons individuelles qui les ont poussés à arrêter leurs études, du moins temporairement.

Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs raisons aux collaborateurs de l'ALJ. Les taux sont calculés par rapport aux 1.224 réponses recensées.

En 2011/2012, l'échec ou l'anticipation d'un échec scolaire reste toujours une des raisons du décrochage les plus fréquemment citées (16,3%). S'y ajoutent 14,6% des jeunes qui s'attendent à de meilleures chances de réussite dans une nouvelle formation ou école, et 3,7% des jeunes ayant invoqué des problèmes de langue.

Vient ensuite l'inadaptation de l'orientation scolaire: 12,7% indiquent ne pas ou ne plus aimer la voie de formation choisie, souvent à cause d'une orientation mal-conseillée (3,5%). S'y ajoutent 12,5% indiquant avoir plus, d'autres ou de meilleures possibilités en optant pour un nouveau chemin. À inclure également dans ce groupe les jeunes indiquant qu'ils n'ont pas eu accès à la voie de formation désirée (5,5%), ou que leur école d'origine n'offrait pas la formation désirée.

Le nombre de jeunes citant l'absence d'un poste d'apprentissage comme raison d'arrêter leur formation scolaire a augmenté par rapport à l'année dernière: 11,5% au lieu de 8,0% des jeunes ayant quitté l'école indiquent ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 3,0% avoir vu leur patron résilier le contrat d'apprentissage, et 1,4% avoir résilié eux-mêmes ce contrat.

Pour 5,6% des jeunes, des raisons personnelles, familiales ou financières ont été à l'origine de leur décrochage scolaire. S'y ajoutent 5,4% des décrocheurs invoquant des raisons de santé.

Le manque de motivation pour poursuivre une formation scolaire (7,4% des élèves) ou le refus de continuer à fréquenter leur ancienne école (4,3%) perdent de leur importance par rapport aux années précédentes comme facteurs déclenchant la rupture scolaire.

1,5% des jeunes indiquent comme cause de décrochage les problèmes avec leurs professeurs, 0,9% citent des problèmes avec d'autres élèves, 1,9% la mauvaise ambiance dans leur ancienne école.

Aux principales causes citées s'ajoute un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après. Elles ont été regroupées de façon thématique afin de faciliter leur interprétation.

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%*
"échec"	Échec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	199	16.3%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	179	14.6%
	Problèmes de langue	45	3.7%
"orientation"	Je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	156	12.7%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	153	12.5%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	67	5.5%
	Mauvaise orientation/orientation mal conseillée	43	3.5%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	141	11.5%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	37	3.0%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	17	1.4%
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	90	7.4%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	53	4.3%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	68	5.6%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	66	5.4%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	18	1.5%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	11	0.9%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	23	1.9%
"autre"	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	66	5.4%
	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	34	2.8%
	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	28	2.3%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	17	1.4%
	Je n'aimais pas certaines branches	30	2.5%
	Je n'avais entamé la formation qu'en attendant de trouver/réaliser une autre solution	18	1.5%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	3	0.2%
	Mes parents voulaient que je change d'école	14	1.1%
	Internat dans la nouvelle école	10	0.8%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	1	0.1%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	3	0.2%
	Pour faire du sport de compétition	4	0.3%
	Autre raison	90	7.4%
"sans indication"	Sans indication de raison	78	6.4%

* calculé par rapport aux 1.224 réponses recensées.

Afin d'identifier une éventuelle corrélation, le tableau suivant rapproche les causes du "drop-out" et les parcours suivis après le décrochage.

Ces taux sont calculés par rapport aux décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi. Le tableau reprend les catégories thématiques des causes invoquées ; les nombres de réponses peuvent donc différer par rapport au tableau précédent.

Parcours suivant les raisons invoquées								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total	
"échec"	88	182	37	19	23	74	423	24,1%
	20,8%	43,0%	8,7%	4,5%	5,4%	17,5%	100,0%	
"orientation"	221	63	22	19	34	60	419	23,8%
	52,7%	15,0%	5,3%	4,5%	8,1%	14,3%	100,0%	
"sans contrat d'apprentissage"	67	12	12	16	19	69	195	11,1%
	34,4%	6,2%	6,2%	8,2%	9,7%	35,4%	100,0%	
"raisons personnelles"	15	12	27	7	26	56	143	8,1%
	10,5%	8,4%	18,9%	4,9%	18,2%	39,2%	100,0%	
"plus envie d'aller à l'école"	21	11	39	6	18	39	134	7,6%
	15,7%	8,2%	29,1%	4,5%	13,4%	29,1%	100,0%	
"ambiance à l'école"	14	13	6	3	6	10	52	3,0%
	26,9%	25,0%	11,5%	5,8%	11,5%	19,2%	100,0%	
"autre"	134	75	33	3	14	59	318	18,0%
	42,1%	23,6%	10,4%	0,9%	4,4%	18,6%	100,0%	
"sans indication"	28	14	18	4	10	4	78	4,4%
	35,9%	17,9%	23,1%	5,1%	12,8%	5,1%	100,0%	

Comme pour les années précédentes, en 2011/2012 certains jeunes sont plus que d'autres disposés à une réorientation scolaire: Le taux des réinscriptions est de plus de 60% pour les élèves ayant interrompu leur scolarité pour cause d'échec ou d'orientation inadaptée. Un peu plus que la moitié des jeunes quittant l'école à un certain moment et indiquant l'ambiance, toute "autre" raison choisissent de se réinscrire. Parmi ceux citant l'absence d'un contrat d'apprentissage, des raisons personnelles ou le manque d'envie d'aller à l'école, le taux des réinscriptions ne dépasse pas 40,6%.

Pour plus de 40% des jeunes évoquant l'échec scolaire, la poursuite de la formation se fait à l'étranger.

C'est surtout le manque de motivation de poursuivre la formation qui mène les jeunes vers le marché de l'emploi (29,1%).

Comme pour les années passées, l'absence d'un poste d'apprentissage est en cause pour les décrocheurs indiquant rester "sans occupation spécifique" (35,4%). Pour les jeunes invoquant des raisons personnelles comme origine du décrochage, ils sont (39,2%) sans occupation.

6 Résumé et conclusions

La présente publication présente les résultats de la huitième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2002 et 2004, la deuxième sur ceux de 2004 à 2006, la troisième sur ceux de 2006 et 2007, la quatrième sur l'année scolaire 2007/2008, la cinquième sur l'année scolaire 2008/2009, la sixième sur l'année scolaire 2009/2010, la septième étude sur l'année scolaire 2010/2011. Cette étude est consacrée à l'année scolaire 2011/2012. Sur cette période, il y a eu 1.680 lycéens qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs est établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère et transmis aux bureaux régionaux de l'Action locale pour jeunes (ALJ). Les jeunes ont été contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé le cas échéant leur soutien pour définir un nouveau projet de formation et/ou professionnel et un accompagnement individualisé.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0
4. Année scolaire 2007/2008	1928	12 mois	160,7
5. Année scolaire 2008/2009	1690	12 mois	140,8
6. Année scolaire 2009/2010	1660	12 mois	138,3
7 Année scolaire 2010/2011	1.888	12 mois	157,3
8. Année scolaire 2011/2012	1.680	12 mois	140,0

Parmi les élèves ayant quitté l'école en 2011/2012 :

- 575 décrocheurs temporaires se sont inscrits entre-temps à une autre école, au Luxembourg (304) ou à l'étranger (271), le plus souvent en Belgique ;
- 649 décrocheurs permanents ont définitivement quitté l'école; dont:
 - o 159 qui ont un emploi;
 - o 67 qui se retrouvent dans une mesure d'emploi;
 - o 124 qui s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché;
 - o 299 qui sont sans aucune occupation.
- 456 n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays.

Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	-34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	-35,5%
7. Année scolaire 2010/2011	644	12 mois	53,7	-30,4%
8. Année scolaire 2011/2012	649	12 mois	54,1	-29,8%

Le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents est de 29,8% par rapport à la première analyse effectuée en 2003/2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4. Année scolaire 2007-2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. Année scolaire 2008-2009	85	12 mois	7,1	-75,8%
6. Année scolaire 2009-2010	158	12 mois	13,2	-55,1%
7. Année scolaire 2010/2011	177	12 mois	14,8	-49,7%
8. Année scolaire 2011/2012	159	12 mois	13,3	-54,6%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4. Année scolaire 2007-2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. Année scolaire 2008-2009	45	12 mois	3,8	-82,3%
6. Année scolaire 2009-2010	52	12 mois	4,3	-79,7%
7. Année scolaire 2010/2011	57	12 mois	4,8	-77,6%
8. Année scolaire 2011/2012	67	12 mois	5,6	-73,6%

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4. Année scolaire 2007-2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008-2009	265	12 mois	22,1	-17,5%
6. Année scolaire 2009-2010	276	12 mois	23,0	-14,2%
7. Année scolaire 2010/2011	260	12 mois	21,7	-19,2%
8. Année scolaire 2011/2012	299	12 mois	24,9	-7,1%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés dans une mesure d'insertion ont fortement diminué depuis 2003. Le nombre des décrocheurs sans aucune occupation a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%
7	2010/2011	5.473	586	10,7%	491	9,0%
8	2011/2012	5499	403	7,3%	507	9,2%

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage permanent reste toujours au même niveau que les deux années précédentes (9,0%) et donc sous la barre des 10%, "benchmark" visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Avec ce taux, le Luxembourg se placerait ainsi parmi les meilleurs élèves en la matière au niveau européen; seuls quelques pays de l'Est, ainsi que le Danemark, la Suède et la Finlande affichent des scores plus bas, alors que les pays avoisinants réalisaient 12,0% en Belgique, 11,6% en France et 10,5% en Allemagne (2012).

Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- les garçons plus que les filles;
- les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- les élèves de la 9e pratique et de la 9e modulaire de l'enseignement préparatoire ainsi que ceux inscrits au régime du technicien ou professionnel;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes :

- 24,1% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, contre 28,3% l'année précédente;
- 23,8% se sont sentis mal orientés, contre 22,4% l'année précédente;
- 11,1% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que le contrat a été résilié; contre 13,7% l'année précédente;
- 8,1% invoquent des raisons personnelles, contre 13,3% l'année passée;
- 7,6% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école, taux qui a encore nettement diminué par rapport aux années précédentes (12,1% en 2010/2011);
- 4,4% des personnes interrogées ne donnent aucune raison (14,0% l'année précédente).

Conclusions

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à savoir l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005, le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour jeunes (ALJ), la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté comme les classes mosaïques pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants ou les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP).

D'autres mesures ont également ciblé ces adolescents ayant décroché du lycée comme le Service volontaire du Service national de la Jeunesse.

En mars 2011, l'École de la 2e Chance accueille un nombre restreint de décrocheurs dans ses structures provisoires à Pétange; depuis septembre 2012, le nouveau site à Luxembourg-Hollerich permet à cette école d'encadrer un nombre appréciable d'adolescents et contribue ainsi à pallier davantage encore le phénomène du décrochage scolaire.

La loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers permet aux élèves concernés de décrocher une qualification au sein même des lycées du système scolaire du pays.

Force est cependant de constater que les mesures prises dans le cadre des lycées ne font souvent que répondre qu'au décrochage, résultat regrettable d'une évolution du jeune qui a dérapé plus tôt dans sa carrière scolaire. Il faudra que les causes en soient identifiées plus tôt.

Grâce aux résultats de la présente analyse, un certain nombre de mesures sont identifiées qui permettront de reconnaître plus tôt le risque du décrochage et de le prévenir. C'est un objectif prioritaire de la réforme projetée de l'enseignement secondaire; un accent particulier sera mis sur l'amélioration de l'orientation scolaire par un accompagnement plus précoce et plus soutenu de l'élève afin de l'amener à concevoir un projet de formation en fonction de ses capacités et de ses intérêts.

L'offre scolaire pour élèves à besoins spécifiques sera encore élargie avec du personnel spécialisé ce qui devrait contribuer à mieux accompagner les jeunes en difficulté et à prévenir ainsi l'échec scolaire.

Le redoublement sera conçu de façon à garantir que l'élève redoublant progresse dans son apprentissage plutôt que de rétrograder.

Le programme gouvernemental considère comme prioritaire la réforme du régime préparatoire, avec une population scolaire qui regroupe des élèves ayant des problèmes au niveau des langues et des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. L'objectif est de garantir une prise en charge individuelle et de rendre possible l'accès à une formation et une qualification pour un nombre d'élèves aussi élevé que possible.

Les formations professionnelles et les formations des classes supérieures de l'enseignement secondaire seront décrites par des profils de formation qui permettront de définir pour chacune de ces voies de formation un profil d'accès. Ce profil fournira une information pertinente concernant l'accès à cette formation permettant que l'élève qui y accède ait une chance raisonnable de réussir et de décrocher la qualification visée.

Les mesures déjà implémentées dans le cadre de projets-pilotes comme les classes-mosaïques, les classes IPDM (insertion professionnelle, divers métiers) seront inscrites au dispositif légal de l'enseignement secondaire.

Les services concernés par l'orientation de l'élève au lycée et le suivi de ceux ayant quitté l'école, sont regroupés dans la Maison d'orientation qui aura également un cadre légal.

- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2013), Education and Training Monitor 2013
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2011), Progress towards the common european objectives in education and training. Indicators and benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2009), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2007), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report
- Commission Européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg
- Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts
- Glasman D., (2000), Le décrochage scolaire: une question institutionnelle, Diversité Ville-École-Intégration, n° 122
- MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich
- MENFP, (2012), Les Chiffres Clés de l'Éducation nationale
- MENFP, (2005), Les élèves quittant prématurément nos écoles
- MENFP, (2006), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage
- MENFP, (2008), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Mai 2006 à avril 2007.
- MENFP, (2009), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2007/2008
- MENFP, (2011), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2008/2009
- MENFP, (2012), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2009/2010
- MENFP, (2013), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2010/2011
- MENFP, (2012), Rapport d'activité 2012
- OCDE, (2013), Regards sur l'Éducation : les indicateurs de l'OCDE

Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

année édition: 2014

ISBN: 978-99959-1-027-3

rédaction: Service des Statistiques et Analyses / Département ES-EST
tél.: 247 - 85960, e-mail: statistiques@men.lu

en collaboration avec: Service de la Formation professionnelle, Action locale pour Jeunes, Service Informatique

layout: MENJE, Service de la Coordination générale

